

# Communiqué de presse

## Réorganisation des services de délivrance des permis de conduire en Haute-Garonne à compter du 2 avril 2013

Toulouse, le  
29 mars 2013

**Pour les arrondissements de Muret et de Toulouse**, les démarches pour l'obtention de ce titre s'effectueront à la direction de la réglementation et des libertés publiques, bureau des usagers de la route, **1 rue Sainte-Anne à Toulouse, à compter du 2 avril.**

**Pour l'arrondissement de Saint-Gaudens**, les usagers pourront continuer à s'adresser à **la sous-préfecture**, services à la population, 2 avenue du Général Leclerc à **Saint-Gaudens.**

Pour rappel depuis le 19 janvier 2013, une solution transitoire a été mise en place, permettant de délivrer les nouvelles catégories de permis. La délivrance du permis au format « carte de crédit » se fera à partir du second semestre 2013.

Pour plus d'information consultez le lien suivant :  
<http://www.haute-garonne.gouv.fr/nouveau-permis-de-conduire>

### Contacts Presse

Sophie LESAFFRE

☎ 06.35.16.36.31

☎ 05.34.45.38.31

Virginie AVIZOU

☎ 06.85.80.22.14

☎ 05.34.45.36.17

1, place Saint-Etienne  
31038 TOULOUSE  
CEDEX 9

☎ 05.34.45.34.45